

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus :

15

Séance du 25 avril 2016 (26ème séance)

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

9

Sous la présidence de Mme Christiane MALLICK, Maire.

Sont présents : MM. et Mme Patrick ALLARD, Laurent WAGNER, Aurore GUILBAUD, Germain JAMING, Michel GREFF, Pascal HAMMAN, Yvan BECKER et Francis SCHLUCK.

Sont absents : MM. et Mme HAGER Patrick, Christelle SCALEGNO-MULLER, Patrice NAGEL, Laurent SLAVIK, Jean-Marc VERGNE et Daniel HEIN, excusés.

DATE DE CONVOCATION : 18 avril 2016

POINT 1 - RENOVATION ENERGETIQUE 1^{ER} ETAGE MAIRIE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation énergétique du 1^{er} étage de la mairie. Les travaux suivants sont prévus :

1 - Isolation - Plâtrerie et faux-plafond :	8 700.00 €
2 - Menuiserie intérieure :	11 000.00 €
3 - Electricité :	4 900.00 €
4 - Chauffage :	2 500.00 €
5 - Peinture :	3 200.00 €
Total HT :	30 300.00 €
Maîtrise d'œuvre :	2 121.00 €
	32 421.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce devis estimatif et charge le Maire de la réalisation de ces travaux.

Dans le cadre du soutien à l'investissement public local, le Conseil Municipal charge le Maire de faire la demande de subvention au « Dispositif d'appui à l'investissement local » Enveloppe n°1 « Accompagnement des grands projets d'investissement » à hauteur de 60 % du projet.

Plan de financement :

-Montant des travaux HT :	32 421.00 €
-Subvention Soutien à l'investissement :	19 452.60 €
-Part communale :	12 968.40 €

Le Conseil Municipal donne son accord et charge le Maire de déposer cette demande.

POINT 2 - CONVENTION DE MAITRISE D'OEUVRE

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation énergétique du 1^{er} étage de la mairie et d'accessibilité PMR à AUERT Architecture au taux de 7 % et charge le Maire de signer la convention de maîtrise d'œuvre.

POINT 3 - MISE EN PLACE ALARME BATIMENT LOGEMENTS/ECOLE

Sur proposition de M. Laurent WAGNER, Adjoint chargé des logements communaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de BH ELECTRICITE pour la mise en place d'une alarme incendie au bâtiment communal (logements et école) pour un montant HT de 3 451.27 €.

POINT 4 - REALISATION D'UNE COLONNE DE DISTRIBUTION ERDF DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Sur proposition de M. Laurent WAGNER, Adjoint chargé des logements communaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de BH ELECTRICITE pour la réalisation d'une colonne de distribution ERDF dans les logements communaux et l'école.

Montant du devis : 13 641.65 €

POINT 5 - TRAVAUX CHEMIN DU HUNSWEG

Sur proposition de M. Germain JAMING, Adjoint chargé des travaux, le Conseil Municipal décide, par 7 voix pour et 2 abstentions, de confier les travaux de remise en état du chemin rural Hunsweg avec mise en souterrain de l'électricité à l'entreprise Ferdinand BECK pour un montant HT de 11 880.00 €.

POINT 6 - ACHAT GROUPE ELECTROGENE ET COUPE-HAIES THERMIQUE

Sur proposition de M. Germain JAMING, Adjoint chargé des travaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat d'un groupe électrogène et un coupe-haies thermique pour un montant de 1 189.01 € TTC.

POINT 7 - PISTE CYCLABLE

Les travaux de la piste cyclable entre LIXING-LES-ROUHLING et GROSBLIEDERSTROFF prévus par la CASC devaient débuter prochainement. Suite à l'avis défavorable de

l'Association de Pêche pour l'acquisition des terrains sur le tracé, le Conseil Municipal demande au Maire d'organiser une réunion avec le Comité de l'A.A.P.P.M.A.

POINT 8 - PLANTATIONS CIMETIERE

Suite aux travaux de clôture réalisés à l'automne 2015 au cimetière, le Maire propose l'achat de lierres qui seront plantés sur le talus du cimetière.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le devis de 665.50 € de l'entreprise Paysagiste FIEG Denis.

POINT 9 - MOTION RELATIVE A LA DEFENSE DU REGIME LOCAL

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la motion relative à la défense du régime local, dans l'intérêt des 2.1 millions de salariés, retraités et ayants-droits d'Alsace et de Moselle, affiliés au régime local d'Assurance maladie.

POINT 10 - DIVERS - INFORMATIONS

1) Projet de fermeture de deux classes au Collège Val de Sarre de GROSBLIEDERSTROFF

Le Maire informe qu'un courrier cosigné par les 6 maires du secteur pour signaler la demande de ne pas fermer ces deux classes.

2) Demande de soutien financier pour participation de l'épreuve sportive du Norseman

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

3) Subvention Rénovation des Rues des Jardins et du Châtaignier

Le Maire informe que le solde de la subvention du Département d'un montant de 71 379.60 € va être versé dans les meilleurs délais.

POUR EXTRAIT CONFORME
LIXING-LES-ROUHLING, le 09/05/2016

Le Maire,